

# Hadopi

## RELEVÉ DE CONCLUSIONS

Séance du Collège du 27 juin 2019

---

Le 27 juin 2019, le Collège de l'Hadopi s'est réuni en séance dans les locaux de la Haute Autorité, 4 rue du Texel, dans le 14<sup>e</sup> arrondissement de Paris.

Étaient présents les membres du Collège suivants :

Membres titulaires : Denis RAPONE, Alexandra BENSAMOUN, Louis de BROISSIA, Laurence FRANCESCHINI, Brigitte GIRARDIN, Alain LEQUEUX, Bernard TRANCHAND et Monique ZERBIB-CHEMLA.

### ORDRE DU JOUR

---

Point d'information sur la transposition de l'article 17 de la directive sur le droit d'auteur ; audition des représentants du Centre National du Cinéma et de l'image animé (CNC) ; délibération portant avis sur la réorganisation des services ; autres points : proposition de relevé de conclusions de la séance du Collège du 6 juin 2019 ; calendrier des élections des représentants du personnel ; marchés publics.

### PRINCIPAUX POINTS ABORDÉS

---

#### **Point d'information sur la transposition de l'article 17 de la directive sur le droit d'auteur**

La directrice des affaires générales fait un point sur les discussions en cours quant à l'élaboration rédactionnelle des dispositions destinées à transposer notamment l'article 17 de la directive sur le droit d'auteur et les droits voisins dans le marché unique numérique et modifiant les directives 96/9/CE et 2001/29/CE.

#### **Audition du CNC**

Vincent FLORANT, directeur de l'innovation, de la vidéo et des industries techniques et directeur de la transformation numérique du CNC, et Benoit DANARD, directeur des études, des statistiques et de la prospective du CNC, présentent leurs dernières études sur la consommation illégale de vidéos sur Internet en France et le Baromètre de la vidéo à la demande (VàD/VàDA). Une discussion s'engage avec les membres du Collège sur les axes de collaboration d'ores et déjà mis en place entre les deux institutions et la possibilité de conduire des actions de sensibilisation communes.

#### **Réorganisation des services**

La secrétaire générale présente aux membres du Collège un projet de modification de l'organisation des services qui vise à pallier le manque actuel de transversalité et de souplesse dans la gestion et l'affectation des effectifs, à développer la fonction « communication », à revoir le regroupement opéré par le passé pour des raisons conjoncturelles de restriction budgétaire entre cinq types de métiers supports différents au sein d'une même direction et à répondre avec davantage de réactivité aux sollicitations visant à accroître l'action de la Haute Autorité.

Après en avoir discuté, les membres du Collège donnent un avis favorable au projet de

réorganisation, sous réserve que la fonction « communication » soit mise en œuvre à travers la création d'une structure dédiée qui ne soit pas une direction.

## **AUTRES POINTS :**

### **Relevé de conclusions**

Proposition de relevé de conclusions de la séance du 6 juin 2019.

### **Calendrier des élections des représentants du personnel :**

Il est proposé au Collège, en accord avec les représentants du personnel, de modifier les délais prévus par l'article 9 de la délibération n°2011-07 du 13 octobre 2011 portant adoption des modalités de création et de fonctionnement des instances représentatives du personnel pour procéder aux élections des nouveaux représentants du personnel. Cette modification permettra que les élections visant à élire les nouveaux représentants interviennent au mois de septembre et non pas pendant le mois d'août.

### **Marchés publics :**

Le Collège est informé de la passation d'un marché public pour le développement d'une application de gestion des contacts de l'Hadopi et d'un marché public sur l'offre de contenus audiovisuels sportifs des plateformes numériques.

## **RELEVÉ DE DÉCISIONS**

---

Le Collège approuve le relevé de conclusions de la séance du 6 juin 2019.

Le Collège donne un avis favorable au projet de réorganisation des services, sous la réserve susmentionnée.

Le Collège délibère sur la modification de l'article 9 de la délibération n°2011-07 du 13 octobre 2011 portant adoption des modalités de création et de fonctionnement des instances représentatives du personnel de l'Hadopi.

Le 10 juillet 2019

Denis RAPONE